



## Document d'informations aux familles Année 2024-2025

Le restaurant scolaire et la garderie périscolaire sont deux services gérés par la mairie. Nous vous remercions de prendre en compte les informations suivantes :

- **Le restaurant scolaire :**

Les maternelles mangent au premier service et sont servis à table. Les enfants de primaire bénéficient d'un self. L'objectif de ce self est de développer l'autonomie des enfants et de les sensibiliser au développement durable notamment par le tri des déchets en fin de repas.

Le personnel encadre les enfants pendant ce temps de restauration et veille au bon déroulement des repas.

Les repas sont confectionnés sur place par un cuisinier. Les menus sont validés par une diététicienne.

Si l'état de votre enfant nécessite un PAI alimentaire, la mairie met à votre disposition un kit pour le conditionnement et le transport du repas

- **La garderie :**

Elle comprend un espace de jeux et de lecture. Pour la garderie du matin, aucune inscription n'est demandée. Inscription obligatoire pour la garderie du soir.

Rappel des horaires :

Matin : 7h30-8h20

Soir : 16h20-18h30

- **Un logiciel de gestion :**

Vous avez accès à un espace personnalisé qui vous permet de gérer l'inscription de votre enfant au restaurant scolaire ou à la garderie du soir. Cette inscription est obligatoire pour accéder aux différents services. Vous pouvez :

- Inscrire votre enfant au restaurant scolaire : les réservations restent modifiables (repas en plus ou en moins) **jusqu'au jeudi 12h** pour la semaine suivante.
- Inscrire votre enfant à la garderie du soir : les réservations restent modifiables (inscriptions ou désinscriptions) **la veille au plus tard avant 22 heures.**
- Effectuer le règlement de ces différents services en ligne (ou par chèque déposé à la mairie).

- **Un visiophone :**

Afin d'améliorer la sécurité des enfants, l'entrée et la sortie des parents se font **uniquement** par le portail donnant sur la Place de l'ancienne gare. Ce portail est équipé d'un visiophone, situé à droite du portail. Pendant le temps scolaire, il faudra sonner en appuyant sur le bouton « école ». Pendant les temps périscolaires du matin, de la pause méridienne et de la garderie du soir il faudra appuyer sur le bouton « garderie ».

- **Les différents numéros de téléphone :**

Ecole : 04.74.67.58.65

Garderie : 04.37.55.63.92

Restaurant scolaire : 04.74.60.55.32

Mairie : 04.74.67.55.22

**Rappel : Pour toutes questions concernant le restaurant scolaire ou la garderie votre unique interlocuteur est la mairie.**